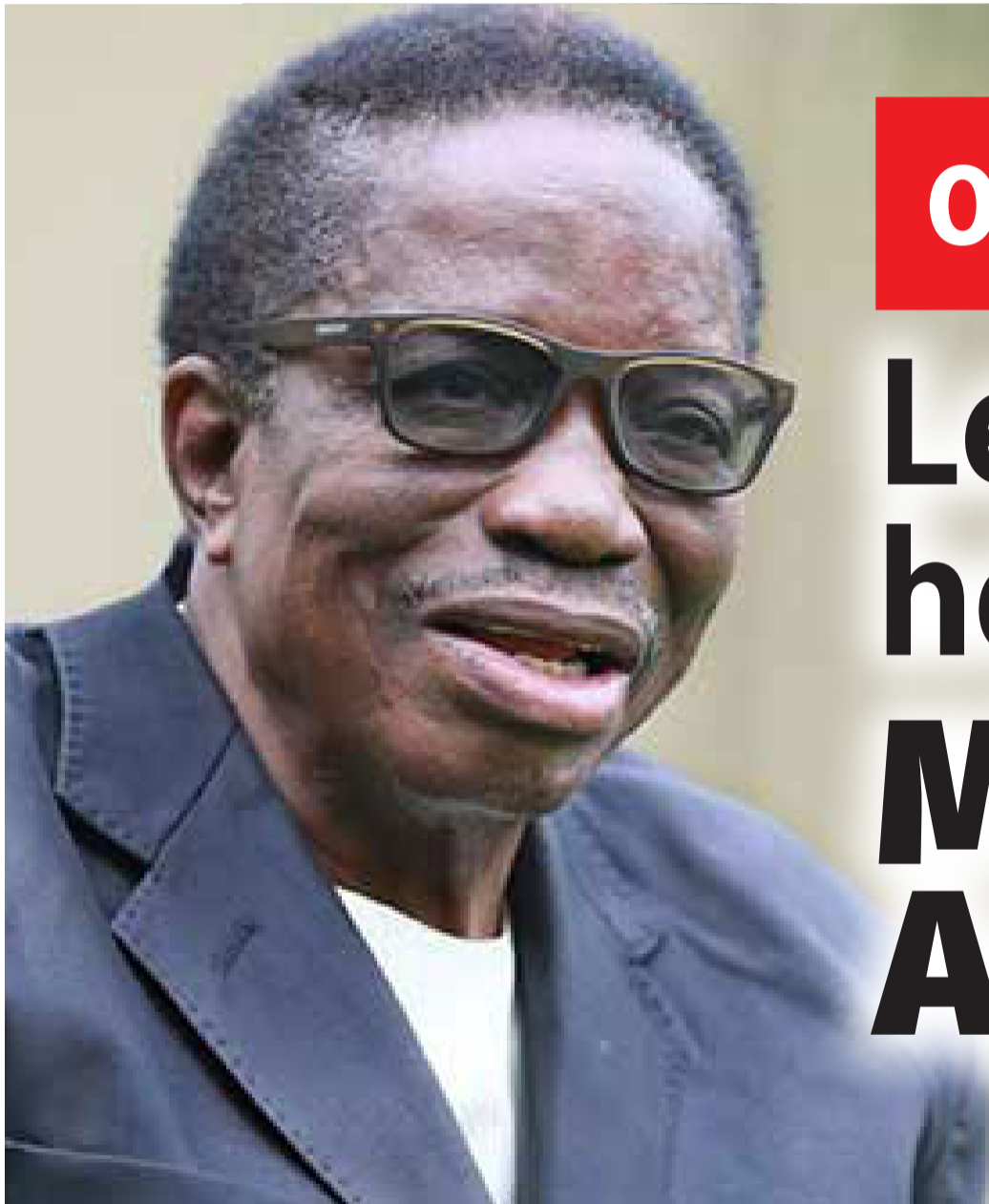




Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°627 du Mercredi 15 décembre 2021 - 15^{ème} année - Prix: 250 FCFA



OBSEQUES

Les derniers hommages à Me Yawovi Agboyibo

DÉCENTRALISATION

CONFLIT TERRITORIAL ENTRE LE GOLFE-5 ET GOLFE-7 :

Le ministre Payadouwa Boukpassi tranche enfin !



BANQUE

#6

LA BTCI DEVIENT INTERNATIONAL BUSINESS BANK TOGO



IB Holding s'offre 90% de l'actionnariat contre 10% pour l'État togolais

MISS TOGO 2022 :

Tout savoir sur Tossou Estelle #5



LE CARNET

Au revoir Maître !

Si par hasard votre cheminement est passé par la route allant à Kouvé le début de week-end passé, le constat sera sans appel pour vous. Le trafic de circulation dense pourrait attirer votre attention. Eh oui, l'ancien Premier ministre Apollinaire Yawovi Madji Agboyibo était en train d'être conduit à sa dernière demeure. Une poule d'hommes politiques de divers bords a répondu présent à cette cérémonie grandiose.

Kouvé, localité située à environ 80km au nord-est de Lomé a été le théâtre de la cérémonie des obsèques d'un digne fils du pays. Maître Agboyibo Yawovi recevait les derniers hommages nationaux et se préparait pour rejoindre ses ancêtres. Ce fut un beau monde autour de la famille éplorée et sa famille politique. Les éloges pour retracer le parcours impressionnant de ce grand défenseur des droits humains et rappeler l'animal politique qu'il fut se sont alignés. Ceux du Président de la Cour Constitutionnelle Abdou Assouma et du gouvernement par la voix de son porte-parole, Ayewouandan Akodah pouvaient retenir les attentions.

« Agboyibo aimait son pays. Il était humble et n'aimait pas les éloges. Pour lui, les problèmes togolais devaient trouver solution » a confié Assouma.

Agboyibo Yawovi, l'homme de la méthode, a su apporter sa touche dans l'espace-temps, celui du Togo de la fin des années 1980 marquée sur le continent africain par des soubresauts politiques qui ont remis en cause les régimes à parti unique de l'époque, pour faire place au multipartisme et à la création de nouvelles institutions. Plusieurs observateurs souhaitent qu'il soit érigé en mémoire de l'ancien Premier Ministre pour son combat pour les droits de l'Homme et la démocratie.

Maître Yawovi Agboyibo Madi, l'homme de la « méthode », le négociateur et fin calculateur a été enterré dans l'intimité familiale à Kouvé, auprès de ses ancêtres. L'homme appartient désormais au panthéon de l'histoire nationale togolaise.

Il faut signaler que c'est une importante délégation gouvernementale, ainsi que plusieurs personnalités du monde politique, diplomatique, ou juridique qui y ont notamment pris part. « Nous pleurons aujourd'hui un grand homme qui a joué un rôle important dans la construction de l'Etat de droit, la promotion des droits de l'homme et l'avènement de la démocratie dans notre pays », a déclaré le ministre de la communication dans son oraison, avant de s'incliner devant la mémoire de ce « bâtisseur ».

« Maître Agboyibo aimait son pays et ne l'a jamais quitté. Il était un grand juriste », a pour sa part relevé le président de la Cour constitutionnelle, Aboudou Assouma.

L'ancien chef du gouvernement (2006-2007) a ensuite été conduit à sa dernière demeure.

Au revoir Maître !

ADOPTION DU PLAN D'ACTION

Le Togo propose 2 projets pour la « Décennie des racines africaines... »

Le chef de la diplomatie togolaise, professeur Robert Dussey a présidé lundi 13 décembre 2021, la troisième réunion virtuelle du Haut Comité de la « Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine ». Occasion pour les membres de discuter et d'adopter le plan d'action qui précise les différents projets qui seront réalisés dans les premières années de la décennie.

A ce titre, le Togo a proposé deux projets phares, à savoir : la création d'un musée dédié aux mémoires africaines, d'une part et l'organisation d'un Forum Economique de la Diaspora et des Afrodescendants, d'autre part.

Dans son propos introductif, le Ministre Dussey a remercié les membres du Haut Comité pour leur constante disponibilité à œuvrer pour la concrétisation de la « décennie des racines africaines et de la diaspora africaine ». La décennie existera principalement à travers

des projets concrets, a-t-il précisé, avant d'exhorter les membres du Haut Comité à se mobiliser fortement pour ces réalisations au service du développement de notre continent.

Pour beaucoup de participants, il ne s'agit pas de réinventer la roue mais de s'inscrire dans la continuité des initiatives déjà décidées et en cours ou en attente de mise en œuvre par la Commission de l'Union africaine notamment à travers la Direction des citoyens et de la diaspora (CIDO). Une synthèse des projets sera présentée



prochainement dans le cadre de l'Agenda de la Décennie.

Les participants ont félicité le Togo pour l'organisation de cette importante réunion et pour son leadership au niveau continental sur les questions de la diaspora et de relations avec les afrodescendants.

Sont membres du Haut Comité

en charge de la Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine, par ordre alphabétique des pays : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cameroun, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Equatoriale, Maroc, Namibie, République du Congo, Sénégal, Tanzanie, Tunisie et Togo.

FETAPH : Accès des personnes handicapées aux offres et opportunités sociales.

Le 03 Décembre chaque année, le monde entier célèbre la journée Internationale des personnes handicapées, une initiative de l'ONU depuis 1992. La Fédération Togolaise des Associations de personnes handicapées (FETAPH) à l'occasion a organisé plusieurs activités entre autres une conférence de presse. Le thème retenu pour cette édition est « Leadership et participation des personnes handicapées vers un monde post-covid 19 inclusif, accessible et durable ».

L'accès des personnes handicapées et les technologies numériques offrent des opportunités sans précédent pour soutenir la création de sociétés du savoir inclusives et la réalisation des Objectifs de développement durable.

« Changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées, trouver de l'emploi pour ces derniers afin de les rendre autonomes et également donner de la liberté aux personnes qui s'occupent d'eux et le point le plus important c'est une sécurité sociale

pour les protéger à chaque période de leur vie. » retenons-nous des propos de la Responsable pays Togo d'Handicap International, Irène MANTEROLA.

La FETAPH plaide donc pour une meilleure prise en charge des personnes handicapées et appelle à une meilleure prise en compte des personnes handicapées surtout en ces temps de pandémie. La crise sanitaire affaiblit davantage le groupe vulnérable qu'est les personnes handicapées : « Il faut revoir l'accompagnement et l'assistance à apporter à ces personnes. Au lancement des activités nous voudrions surtout insister sur l'inclusion des personnes handicapées surtout en cette période de Covid. Nous mettrons l'accent sur le système de sécurité sociale dans notre pays qui n'arrive pas à prendre en charge véritablement les personnes handicapées parce que nous n'avons pas les statistiques qu'il faut. Malgré la volonté et la détermination du gouverne-

ment, nous n'arrivons pas à atteindre la population cible d'où la nécessité que chacun puisse collaborer à ce que le recensement en 2022 soit plus inclusif. La crise sanitaire affaiblit davantage les personnes handicapées et donc il est plus qu'urgent qu'en dehors de ce qui se fait, on puisse revoir l'accompagnement et l'assistance à apporter à cette couche sociale afin qu'elle puisse vivre dignement. », a expliqué le président du conseil d'administration de la FETAPH, Gratién Akakpo-Numado. Les actions se multiplient en ce sens avec Handicap International (HI) qui œuvre aussi depuis 1997 pour réduire les inégalités afin d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables et en particulier des personnes handicapées et la FETAPH qui fait des dons et autres actions sur l'ensemble du territoire national.

Joanita BLAVO-TSRI

SANTÉ : Le Togo célèbre la journée internationale de la couverture sanitaire universelle

Le Togo a célébré ce dimanche 12 décembre à l'instar de nombreux pays dans le monde, la Journée internationale de la couverture sanitaire universelle. Cette commémoration, instaurée depuis 2017 par les Nations-Unies, vise à mieux faire comprendre la nécessité de disposer de systèmes de santé solides et résilients et d'une couverture-santé universelle.

Au Togo, la célébration se veut particulière, en raison des ambitions affichées par le gouvernement pour garantir la couverture santé universelle et l'accès aux services sanitaires à tous. Également l'édition de cette année placée sous le signe de l'inclusivité a été l'occasion, pour la ministre en charge de l'accès universel aux soins, de rappeler les efforts du Togo sur la décennie en la matière.

Des efforts depuis plusieurs années

En effet, rappelle la ministre Agba-Assih Mamessilé Aklah la ministre de l'accès universel aux soins, « la feuille de route 2020-2024 a été mise en place avec un accent particulier sur le renforcement du capital humain et de

l'inclusion sociale ». Il s'agit là, de permettre à chaque personne dans le besoin, quelle que soit sa situation sociale, économique et financière, d'avoir accès aux soins de santé essentiels et de qualité, a précisé en outre la ministre.

Le Togo a en effet, initié plusieurs actions visant à renforcer le système de santé afin de le rendre plus accessible aux populations. Ces dernières années, l'exécutif a ainsi subventionné, le traitement du paludisme, des maladies tropicales négligées, le suivi des personnes atteintes du VIH, la tuberculose ou encore la subvention de la césarienne, entre autres.

Le pays a récemment lancé de façon officielle le projet de couverture médicale sanitaire. Le programme qui englobe l'assurance maladie universelle, va, à l'instar d'autres initiatives gouvernementales comme le Registre Social Unique ou encore le programme Woezou, participer au renforcement de l'inclusion et du développement social.

Pour rappel, le gouvernement ambitionne d'ici à 2030, une couverture intégrale de toute la population togolaise par une assurance maladie.

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRIX DE L'EXCELLENCE 2021

Le Prix de l'excellence, une initiative lancée en 2014 par S.E. Prof. Robert DUSSEY, ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, vise à célébrer le mérite en décernant des distinctions aux agents du ministère qui, durant l'année, ont fait preuve d'abnégation et d'engagement dans l'exercice de leur travail. Il s'agit d'encourager chacun à donner le meilleur de lui-même pour le rayonnement de la diplomatie togolaise dans le monde.

Le processus d'évaluation ayant conduit à la désignation des lauréats de cette 7e édition intègre deux volets principaux :

- Une « évaluation par les pairs » qui révèle l'appréciation de l'agent par ses collègues : les membres du personnel désignent par vote, sur une liste d'agents nominés par les directeurs, celui ou celle qu'ils estiment pouvant mériter le prix de l'excellence. Cette phase compte pour 25% pour les chargés d'études (Prix de l'excellence), 50% pour les secrétaires (Prix de la meilleure secrétaire) et 100% pour le Prix du personnel (chauffeurs, agents d'entretien et autres), d'une part ;

- et une évaluation des aptitudes et compétences professionnelles par un jury neutre et indépendant mis à disposition du ministère par l'agence nationale pour l'emploi (ANPE), d'autre part. L'évaluation par le jury représente 75% pour les chargés d'études et 50% pour les secrétaires. Il n'y a pas d'audition pour la catégorie des chauffeurs et agents d'entretien.

A l'issue de ce processus, les lauréats du Prix de l'excellence 2021 sont :

- Prix de l'Excellence : Monsieur AMADOU Ibrahim, chargé d'études à la direction de la coopération internationale (DCI). Il remporte une enveloppe financière, une bourse d'études et un lot d'équipements, notamment un réfrigérateur.

- Prix de la meilleure Secrétaire, Madame ATOKO Afi Délali, secrétaire à la direction des affaires administratives et financières (DAAF) ;

- Prix du Personnel : Monsieur AWOUSSOU Joseph, agent d'entretien.

Pour rappel, le Prix de l'excellence a été obtenu par M. TCHASSANTI Bassirou (2014), M. TCHALARE Abdel-Kader Yasmin (2015), M. SOULEY Abdel Kahar (2016), M. BODE Manafi (2017), M. FARE Gbandi (2018) et M. NOUWODOU Sokémawu (2019).

Fait à Lomé, le 14 décembre 2021

INHUMATION DE ME YAWOVI AGBOYIBO

Les hommages mérités du peuple togolais à l'illustre disparu

L'ancien Premier ministre du Togo, Me Apollinaire Madji Yawovi Agboyibo a été inhumé, samedi 11 décembre 2021, à Kouvé, son village natal dans la préfecture de Yoto. C'était à l'issue d'un ultime hommage national rendu à l'illustre disparu en présence des membres du gouvernement, des présidents des institutions de la république et plusieurs autres personnalités politiques et du corps diplomatique.

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo, premier président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Togo, président de la conférence internationale des Barreaux ou encore président-fondateur du parti politique, le Comité d'action pour le renouveau (CAR), Me Madji Yawovi Agboyibo, a été élevé dans toute sa grandeur d'homme politique, défenseur des droits d'hommes au Togo. Les acteurs politiques de tous les bords ont fait le déplacement de Kouvé (71 km) au nord de Lomé. Tour à tour, Me Djovi Gally, Yaovi Sronvie, le président par intérim de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) dont il avait été le premier président, Aboudou Assouma, le président de la Cour constitutionnelle et Prof. Ayewouadan Akodah, représentant du chef de l'Etat, sont passés dire ce qu'ils savent de ce grand homme que le Togo a perdu en mai 2020 dans sa 77ème année. Pour le gouvernement togolais, feu Yawovi Agboyibo était avant tout, un « bâtisseur »

« Le gouvernement tient à saluer l'engagement et les combats politiques menés par ce vaillant homme qui a été leader du Comité d'Action pour le Renouveau fondé par lui-même depuis 1991. Il était un acteur majeur de la scène politique togolaise. Il a su exercer sa mission avec un sens élevé du devoir notamment en établissant des liens en pas des courtoises et de respect mutuel avec le Chef de l'Etat (...) Nous pleurons aujourd'hui un grand homme qui a joué un rôle important dans la construction de l'Etat de droit, la promotion des droits de l'homme et l'avènement de la démocratie dans notre pays », a laissé entendre, le ministre de la Communication et des médias, Prof. Akodah Ayewouadan. Pour les membres de la CNDH, l'ancien Premier ministre a été et restera un modèle pour la lutte contre l'injustice. « Sa volonté de dénoncer les violations et de combattre l'injustice telle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne au sacrifice de sa vie des fois, sa capacité et son don

convaincre par des arguments ont permis à notre population de gagner beaucoup d'espace de liberté et hisser notre pays dans le firmament des nations qui ont très tôt compris que tout programme de développement qui ne tient pas compte de la dimension des droits humains, est voué à l'échec », a lancé Yaovi SRONVIE, président par intérim de la CNDH. Pour le Président de la Cour Constitutionnelle, Me Yawovi Agboyibo est un fin négociateur « Nous avons toujours vécu ensemble, chacun respectant les convictions politiques et l'ethnie de l'autre. C'est un fin stratège, un homme de paix, un négociateur fin, infatigable », a lancé M. Assouma. Au-delà de tout, ce que disent deux acteurs majeurs de la vie politique togolaise retient particulièrement l'attention. Il s'agit de Pascal Bodjona et de Me Djodji Apevon. Le premier est un ancien ministre de l'administration territoriale, un cadre du parti au pouvoir qui a joué un rôle non négligeable dans les pourparlers qui ont suivi des crises politiques. Le second a été collaborateur de Me Agboyibo au Comité d'action pour le renouveau (CAR). A la suite d'une crise au sein de ce parti, il a préféré créer sa propre formation politique dénommée Forces démocratiques pour la République (FDR). Pour Pascal Bodjona, Me Agboyibo est un homme d'Etat. « Nous sommes venus aujourd'hui à Kouvé pour dire un adieu à Me Agboyibo. Sur l'aspect des droits de l'homme, il a été un pionnier pour



la création en 1987 de la CNDH. Sur le plan politique, il a été de tous les combats pour l'avènement de la démocratie au Togo. L'homme au plan social, a été humain», a-t-il dit. Ce qu'on doit retenir de l'homme, selon lui, c'est qu'il fut, dans la conviction de ses aspirations politiques, un homme qui avait aussi le respect pour l'adversaire. « Pour lui, la politique ne se résumait pas à une confrontation systématique. La politique, pour lui a une dimension humaine. Il savait aussi, avec sa méthode, essayer de concilier les positions. C'est l'homme du dialogue et des négociations. Il prit une part active, sinon la plus déterminante, pour les négociations qui ont abouti à l'Accord politique global (APG) », a déclaré M. Bodjona. Pour Me Apevon, une seule journée ne suffit pas pour parler de Me Agboyibo. « C'est un monument qui est mort mais ses idées resteront. C'était en toute honnêteté mon père. Si je suis devenu avocat aujourd'hui, c'est grâce à lui. C'est lui qui m'a façonné et formé. J'ai été dans son cabinet. Il m'a com-

munié le virus de défense des droits de l'homme en tant qu'avocat. La politique est venue. Si je suis entré en politique, c'est parce que j'ai été dans l'ombre des actes qu'il a posés », a reconnu l'avocat. Le président des FDR pense que la mort de ce précurseur des droits de l'homme au Togo, doit être une occasion pour les acteurs politiques qui sont vivants de se réconcilier pour finir l'œuvre qu'il a commencée. « Nous autres qui sommes encore là, nous devons enterrer la hache de guerre, les calomnies, les médisances pour que nous puissions rapidement le chemin de la construction de notre pays. Qu'à travers sa mort, nous puissions trouver le chemin de la réconciliation pour achever l'œuvre qu'il a entamée pour notre pays », a-t-il dit. Né en décembre 1943, Me Yawovi Agboyibo est décédé le 30 mai 2020 en France. Il a été Premier ministre au Togo de septembre 2006 à décembre 2007.

Abass ISSAKA

DÉCENTRALISATION

La délivrance du duplicata de nationalité bientôt étendue à toutes les régions et préfectures du pays

La Direction de la nationalité va soulager la peine des usagers très prochainement. En effet la direction de la nationalité veut déployer la délivrance du duplicata dans les régions et dans les préfectures du pays.

La directrice de la nationalité, Mme Kobauyah Tchamdja Kpatcha, rapporte qu'« Il y aura l'installation des machines de production des duplicatas dans les cinq régions économiques du pays ainsi que dans les préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe. Egalement, les procédures de production du duplicata seront dématérialisées à l'instar du casier judiciaire afin que cette dématérialisation puisse permettre aux Togolais d'acheter leurs duplicatas en ligne et surtout à tous ceux qui auront à déposer leurs demandes, aussi bien à Lomé que dans les préfectures du Togo, de pouvoir suivre les différentes étapes du traitement de leurs dossiers ». Depuis quelques moments des critiques ont été houleuses contre la lenteur dans la délivrance de ce document. Aujourd'hui, elle trouve plutôt que, par rapport aux difficultés rencontrées lors de l'établissement du certificat de nationalité, ce sont les populations qui ne se prennent pas à temps pour obtenir leur certificat de nationalité. Selon Mme Kobauyah Tchamdja

Kpatcha, les demandeurs attendent généralement la proclamation des résultats du BAC II, les concours ou recrutements avant de se lancer dans la quête du précieux sésame ; ce qui crée une marée humaine dans le cadre restreint du service de la nationalité. Seulement, on n'a pas la légitime raison qui justifie les cinq mille (5.000) francs Cfa par demandeur que ses collaborateurs rackettent aux usagers, en plus des frais officiels de délivrance, au motif qu'il y a la fameuse marée humaine qui oblige à donner de l'argent avant que le dossier ne soit diligemment traité. A noter que le nouveau format du certificat de nationalité est un document qui offre des garanties de sécurité. Le délai de production prévu par le code de la nationalité est de deux mois, à partir de l'enregistrement dans la base de données. Pour le duplicata, le portail officiel servicepublic.gouv.tg parle d'un délai d'un mois pour ceux qui ont l'ancien format et de 24 heures pour ceux qui disposent du nouveau format.

BTP : L'ARMP découvre des faux diplômes et certificats des ingénieurs de deux sociétés

Au Togo, certaines entreprises sont visiblement prêtes à tout pour décrocher de gros contrats, quitte à utiliser des méthodes illégales. Le Comité de règlement des différends (CRD) de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), a découvert une énorme fraude de deux sociétés. Le CRD a mis la main sur deux entreprises qui se donnaient un peu trop de qualifications dans leur document afin de décrocher un contrat. C'est un appel d'offres international en date du 20 avril 2021. Cela portait sur des travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie d'accès au nouveau marché et à la nouvelle gare de Tsévié (35 km au nord de Lomé). Les deux entreprises repérées par le CRD ont fourni dans leur dossier de faux diplômes d'ingénieur topographe et de faux certificats d'immatriculation du matériel roulant. Les deux groupements accusés de fraudes ont donc été sanctionnés par le comité pour leurs actes illégaux. Ils sont exclus pour une durée de 3 ans de la commande publique au Togo. Le CRD compte aussi obtenir justice en saisissant le pro-



curateur de la République près le tribunal de Lomé. Ces entreprises seront poursuivies sur la base des articles 51 et 132 du code des marchés publics. Deux entreprises togolaises à savoir Ecosab/Globex construction et Necbaps/Oter ont fourni des dossiers contenant de faux diplômes d'ingénieur topographe et de faux certificats d'immatriculation du matériel roulant dans le cadre des travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie d'accès au nouveau marché et à la nou-

velle garde de Tsévié (35 km au nord de Lomé) Les papiers frauduleux ont été découverts par le Comité de règlement des différends de l'ARMP (Autorité de Régulation du Marché Public). Conséquence, non seulement les deux entreprises sont déclarées exclues pour une durée de trois (3) ans de la commande publique dans le pays, mais aussi devront répondre de leurs actes devant la justice.

L.M.



**du 1^{er} octobre au
15 décembre 2021**

bénéficiez d'un
abattement
allant jusqu'à

40%

de la

valeur en douane

de vos VÉHICULES



25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4Q est comprise entre le **1^{er} janvier et le 15 décembre 2021**



30% pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4Q est comprise entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2020**



35% pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4Q est comprise entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2019**



40% pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4Q est antérieure au **1^{er} janvier 2019**

MISS TOGO 2022 : Tout savoir sur Tossou Estelle

Le samedi 11 décembre 2021, s'est tenue la grande finale de la miss Togo 2022, l'événement qui célèbre la beauté et l'intelligence des filles du Togo.

Pour cette année, la gagnante est la belle et gracieuse Mlle Tossou Adjo Jacqueline Estelle. Mais qui est réellement la nouvelle reine de beauté togolaise ? Éléments de réponse dans les lignes à venir.

Née le 03 mai 1999, elle est étudiante en droit privé, elle mesure 1,75 m pour 55 kilos. Mlle Tossou surnommée Lina est suivie par 1072 personnes sur Facebook et a 735 abonnés sur TikTok.

Passionnée par le mannequinat, qu'elle exerce en temps partiel et par la lecture d'où lui vient cette grande intelligence, miss Lina se décrit comme ambitieuse et audacieuse.

Elle aime les concours de beauté

Mlle Tossou Adjo Jacqueline Estelle n'était pas à son premier essai le 10 décembre dernier. Si elle a pu être couronnée Miss Togo 2022, c'est parce qu'elle est une habituée des concours de beauté. En effet, Estelle a été aussi candidate au concours de Miss Agbodrafo.

Une fêrue du sport

Nous pouvons dire que la Miss Togo 2022 a plusieurs cordes à son arc. A part le mannequinat, notre ambassadrice de beauté aime beaucoup le sport, notamment le Basketball. Une discipline dans laquelle elle a remporté plusieurs trophées et médailles.

Simple, calme et douce, la Nouvelle miss issu d'un milieu assez modeste dégage une forte personnalité, elle est la preuve vivante que le travail paye. Aujourd'hui elle fait non seulement la Fierté de sa famille, mais aussi de tout un peuple. Nous souhaitons à la nouvelle ambassadrice de la beauté un bon mandat.



Courtes contre la montre

Les mécanismes d'appui de l'État expliqués

Le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, entourée de la ministre en charge de la jeunesse et des principaux responsables des divers mécanismes gouvernementaux d'appui à la jeunesse, a rencontré ce weekend à Lomé plus de 300 jeunes des 13 communes de la capitale. L'activité, initiée par le ministère du développement à la base, s'inscrivait dans la lignée de celles effectuées il y a quelques semaines dans les Savanes. Objectif, présenter les différents mécanismes mis en place par l'Etat à leur intention ainsi que les opportunités offertes par la feuille de route gouvernementale, mais aussi et surtout, discuter avec ces derniers et recueillir leurs appréhensions. "Le gouvernement s'est inscrit dans une dynamique de dialogue et d'écoute de la jeunesse sur l'efficacité des interventions visant leur épanouissement. Il s'agit d'en mesurer le niveau d'appropriation par les jeunes et surtout de recueillir les points d'insatisfaction et les attentes nouvelles en vue d'une amélioration continue des initiatives", a expliqué la cheffe du gouvernement. Pour Myriam Dossou, "la jeunesse reste au cœur des politiques publiques", encore plus avec la situation économique liée au covid-19 et la menace sécuritaire. D'autres rencontres similaires sont prévues prochainement dans d'autres localités à l'intérieur du pays.

810.000 Togolais ont achevé leur parcours vaccinal

Plus de deux millions d'injections ont été réalisées depuis le début de la campagne de vaccination. 1.349.188 Togolais âgés de plus de 18 ans ont reçu au moins une dose et 810.069 ont un parcours vaccinal complet, principalement dans le Grand Lomé. La couverture est à l'heure actuelle de 30%. L'objectif est d'atteindre 60 à 70% pour parvenir à l'immunité collective, soulignent les autorités sanitaires. Elles espèrent passer le cap des 2 millions de vaccinés en fin d'année ou au début de l'année prochaine. Un objectif à la portée du Togo, explique Moustafa Mijiyawa, le ministre de la Santé. Le pays dispose de suffisamment de vaccins. Il a reçu des dizaines de milliers de doses d'AstraZeneca, de Pfizer, de Johnson&Johnson, de Sinopharm et de CoronaVac. Le Togo bénéficie, comme de nombreux autres pays, de l'initiative Covax. Des dizaines de milliers de vaccins ont été livrés gratuitement. Mais la mobilisation existe aussi côté africain. L'African Vaccine Acquisition Task Team (AVAT), est un programme de la Commission de l'Union africaine et de ses partenaires visant à permettre aux Africains d'accéder aux vaccins Covid-19. A ce titre, 151.200 doses du Janssen de Johnson & Johnson (injection unique) sont arrivées hier soir à Lomé. Des lots qui permettront d'amplifier la campagne de vaccination.

Energie décentralisée pour 10.000 habitants

Le gouvernement et l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) ont signé, il y a quelques jours, une convention de subvention pour fourniture de l'énergie décentralisée à au moins 10 000 habitants de localités rurales. Pour la signature de cette subvention, le Togo et l'Allemagne ont été représentés respectivement par Mila Aziable, ministre-déléguée chargée de l'énergie au Togo et Matthias Veltin, Ambassadeur d'Allemagne au Togo, comme l'indique le ministère de l'énergie. L'accord, paraphé par la ministre déléguée chargée de l'énergie, Mila Aziable et l'ambassadeur allemand, Matthias Veltin, concerne l'Initiative des villages autonomes en énergie (IVAE). Ce projet, financé à hauteur de 540 millions FCFA (825 000 euros), est l'une des composantes du projet 'ProEnergie', porté par le gouvernement dans le cadre de la stratégie nationale d'électrification. De façon concrète, il permettra de mettre en place des systèmes de mini-réseau dans certaines localités identifiées quelques mois plus tôt. Cette initiative vient s'ajouter à celles déjà déployées (Cizo notamment) afin de réduire le gap encore existant en matière d'accès à l'énergie en milieu rural. Il y a quelques semaines, le gouvernement a créé un fonds pour faciliter et accélérer l'accès universel à l'électricité.



COMMUNIQUE

La Société Togolaise des Eaux (TdE SA), dans le but de poursuivre sa mission, celle d'assurer la continuité du service d'eau potable à la population togolaise, informe son aimable clientèle qu'elle lance une campagne de recouvrement de ses créances à compter du vendredi 10 décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire national.

À cet effet, elle invite ses clients qui ont des factures d'eau impayées à prendre toutes les dispositions pour régulariser leur situation afin d'éviter tout désagrément lié à la suspension de la fourniture d'eau potable.

La TdE rappelle que les factures d'eau sont payables aux Caisses de ses Agences, par FLOOZ, par TMONEY et par les applications mobiles ECOBANK, ECO CCP et ALEASE PAY.

« ENSEMBLE, PRESERVONS L'EAU, SOURCE DE VIE »

La Direction Générale

Retrouvez-nous sur : www.tde.tg – Facebook – Twitter – Instagram – YouTube

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL

Bertine ADJAHO | +228 90 36 97 10

INFOGRAPHIE

LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE

Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



LA BTCI DEVIENT INTERNATIONAL BUSINESS BANK TOGO

IB Holding s'offre 90% de l'actionnariat contre 10% pour l'État togolais

C'est désormais acté ! la BTCI, banque publique jusque-là détenue à 100% par l'État togolais, entre dans le giron d'IB Holding du magnat des BTP, Mahamadou Bonkougou.

Décidée en août dernier en conseil des ministres, la cession de l'établissement bancaire devrait recevoir notamment le feu vert de la commission bancaire de l'UEMOA. S'appuyant sur cet aval donné depuis le 20 septembre, le ministère de l'Économie et des Finances a, au travers d'un arrêté en date du 11 novembre 2021, autorisé la modification de l'actionnariat et le changement de dénomination sociale.

Suite donc au feu vert venant de la commission bancaire de l'Union économique monétaire Ouest Africaine (Uemoa) émis le 20 septembre 2021, le Togo vient d'autoriser la modification de l'actionnariat ainsi que le changement de dénomination sociale de la BTCI. C'est ce qui ressort d'un arrêté du ministre togolais de l'économie et des finances en date du 11 novembre. Les termes de l'arrêté sont clairs: IB Holding s'offre 90% de l'actionnariat contre 10% pour

l'État togolais. Seul le montant du deal n'a pas fuité.

L'arrêté renseigne que, les nouveaux dirigeants de ce secteur bancaire devenu IB Holding, doivent finaliser au plus tard cette année deux augmentations de capital équivalent à 20 milliards FCFA. Ce qui porterait le capital social de la BTCI à 27 milliards FCFA au-dessus des exigences prudentielles.

Autres clauses du deal, Mamadou Bonkougou, le nouveau patron doit transférer au plus tard le 30 juin 2022, les participations de sa plus grande filiale IB Burkina à IB Holding, société financière de droit togolais créée le 29 juin dernier et dédiée à la "prise de participation dans les entreprises du secteur bancaire et financier". IB Holding doit s'ouvrir à « d'autres investisseurs disposant de capacité financière nécessaire pour accompagner sa stratégie ». Déjà, le nouveau patron s'est

engagé à mettre à disposition du groupe, courant 2023, 10 milliards FCFA sous forme de compte d'actionnaire bloqué pour stabiliser la santé financière du groupe.

Le Togo avait officiellement confirmé lors du dernier conseil des ministres du 11 août 2021, cédé la majeure partie de ses actions à la Holding financière IB Holding de l'homme d'affaire Burkinabé Mahamadou Bonkougou.

« Dans sa volonté de nouer des partenariats avec le secteur privé pour accélérer la croissance économique, le gouvernement a engagé un processus de cession d'une partie de ses actions dans le capital social de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie. C'est dans ce cadre que conformément aux dispositions légales, une commission d'évaluation des privatisations (COMEP) a été mise en place afin de procéder à l'évaluation de ladite société, de donner son avis sur le projet de cession et de proposer le juste prix », lit-on dans le communiqué ayant sanctionné le conseil des

ministres.

Et d'expliquer que, IB Holding, une entité du groupe IB Holding appartenant au Burkinabé Mahamadou Bonkougou a été retenue sur les 5 soumissionnaires à l'issue de l'appel d'offres ouvert à cet effet. « L'adoption de ce texte entre dans le processus engagé par les autorités togolaises pour la privatisation de cette banque publique », a indiqué le communiqué.

Pour le gouvernement du Togo, cette privatisation participe de sa « volonté de nouer des partenariats avec le secteur privé pour accélérer la croissance économique ». On note que le gouvernement conserve 10% du capital et veillera à la préservation des intérêts des employés ainsi qu'à la consolidation du système financier.

Il faut noter que, avant de reprendre ce secteur bancaire, il crée IB Holding, un bras financier, dédié à la "prise de participation dans les entreprises du secteur bancaire et financier". Objectif poursuivi en créant IB Holding,

"la prise de participation dans les entreprises du secteur bancaire notamment les établissements de crédit, les établissements de monnaie électronique, les systèmes financiers décentralisés, les compagnies financières, les entreprises de services auxiliaires et toute autre entité dont l'activité y serait rattachée."

Selon les informations, le Conseil d'Administration (CA) de la Société financière dont le QG est à Tokoin Casablanca où est basée Ebomaf également, à Lomé par M Boukougou, tandis que, Nabil Tahari, Administrateur chez IB Bank est à la tête de la société, en qualité de Directeur Général.

Alors qu'à fin décembre 2019, la BTCI affichait des fonds propres négatifs (-11 milliards FCFA), Lomé requiert un renforcement des fonds propres de l'établissement d'ici la fin du premier semestre 2022.

Depuis le 11 novembre dernier, la BTCI est devenue International Business Bank Togo, en abrégé (IB bank Togo).

CONFLIT TERRITORIAL ENTRE LE GOLFE-5 ET GOLFE-7 :

Le ministre Payadouwa Boukpassi tranche enfin !

Après avoir écouté les deux parties et étudié les documents nécessaires, le Ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Payadouwa Boukpassi a tranché, lundi 13 décembre 2021, le litige territorial qui oppose les communes Golfe-5 et Golfe-7. C'était à l'occasion d'une réunion ont pris part les deux protagonistes.

A l'issue des débats, c'est le Golfe-7 du maire Aimé Djikounou qui a remporté la bataille.

Le ministre a donné des instructions fermes au maire du Golfe-5, Kossi Aboka de ne plus déployer ses agents dans le secteur d'Avénou-ouest (localité objet du litige). Car, d'après les documents, ce domaine se situe dans le canton d'Aflao Sagbado (Golfe-7).

Cette décision de M. Boukpassi vient confirmer le découpage selon lequel la commune Golfe-7 débute à partir des feux tricolores de Djidjolé jusqu'à Zanguéra en prenant en compte tous les villages qui sont à gauche de la route Lomé-Kpalimé. Tout ce territoire

constitue également le Canton d'Aflao Sagbado.

Des instructions de Payadouwa Boukpassi à Aboka

Entre le Golfe 7 dirigé par le maire Aimé Djikounou et son collègue du Golfe 5, Aboka Kossi, la hache de guerre est définitivement enterrée. Payadouwa Boukpassi a pris le taureau par les cornes et en a enfin décidé. Explication Aimé Djikounou est bel et bien celui qui a le droit sur le secteur d'Avénou-ouest. Pour qui connaît ce secteur, il fait l'objet de litige entre la commune du Golfe 5 et Golfe 7. Et pour cause. Le maire du Golfe 5 s'en remet à l'histoire pour élargir la gestion de son ressort

territorial jusque-là. Erreur, relève le ministre Boukpassi qui a finalement tranché l'objet du litige.

Le maire Kossi Aboka du Golfe 5 a reçu des instructions fermes « de ne plus déployer ses agents dans le secteur d'Avénou-ouest (localité objet du litige). Car, d'après les documents, ce domaine se situe dans le canton d'Aflao Sagbado (Golfe-7) ».

Bien avant cette décision, l'incident était né suite à l'extrapolation de son ressort territorial dans le cadre de l'opération de démolitions des étalages et autres lieux servant de petits commerce aux abords des trottoirs. C'était le 25 octobre 2021. Lors de cette première démolition, il se fait que, Aboka a extrapolé son ressort territorial pour démolir dans la commune du Golfe 7. La suite, le maire Aimé Djikounou avait réagi et avait même fait le déplacement sur le terrain pour apporter du réconfort aux victimes qui ont l'autorisation

d'installation de sa part.

Revenant sur cet incident, le maire du Golfe 5 était face à la presse et avait fait savoir qu'il n'avait pas agi au-delà de sa compétence. Avant de renvoyer les journalistes à remonter l'histoire du village Gakli devenu aujourd'hui la commune Golfe 5. Seulement voilà. L'autorité a tranché et remet les deux camps sur les rails.

Il vous en souvient qu'il y a quelques semaines, le maire de la commune Golfe 5, Kossi Aboka, dans sa propension à détruire des étalages sur la voie publique, a mené des incursions hors du ressort de son territoire municipal. Ce qui a failli provoquer un incident entre sa municipalité et celle de Golfe 7.

C'est alors que le président de la République a instruit le Ministère de l'Administration territoriale, à régler le problème de délimitation qui oppose entre les deux communes. Le ministère a mis en place une commission qui a demandé à chaque commune de produire des preuves que la zone litigieuse est du ressort de son territoire. Après trois séances de

travail, la commission a tranché. Pour la commission, il ne fait pas de doute, le maire Aboka, a mené des incursions hors de la limite de son territoire. Selon la commission, c'est la route nationale N°3 qui relie Lomé à Kpalimé qui délimite les deux municipalités.

La décision a été communiquée ce 13 décembre 2021 aux deux parties avec interdiction faite au gagnant de ne pas la célébrer comme une victoire. Cependant, il est bien-séant qu'elle soit communiquée aux populations afin qu'elles sachent de quelle commune elles dépendent.

La décision ne dit pas si la mairie Golfe 5 doit dédommager les commerçants qui ont vu leurs effets détruits par le maire Aboka lors du déguerpissement de la voie.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le maire du Golfe 5 Kossi Aboka va dédommager les victimes de ses casses qui ont mis les commerçantes et commerçantes des lieux détruits par ses Caterpillar.

T. Bôdjôguèti

PAYS LES MOINS AVANCÉS :

« Des résultats encourageants pour le Togo », développe Sandra Ablamba Johnson

L'Assemblée générale des Nations unies a établi en 1971, la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Quel bilan peut-on faire aujourd'hui sur les pays les moins avancés (PMA) et le soutien international qui leur est apporté ? Ablamba Ahoéfavi Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République du Togo, a fait une analyse basée sur des statistiques, publiée par l'OECD.

Des résultats encourageants pour le Togo

Le Togo a élaboré plusieurs stratégies de développement. Dans le but de devenir un pays émergent à l'horizon 2030, le pays s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) sur la période 2018-2022 dont l'objectif est de transformer l'économie de manière structurelle. La survenue de la

pandémie de Covid-19 a amené les plus hautes autorités à réorienter les priorités du gouvernement en adoptant, en octobre 2020, la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui a pour vision de « faire du Togo un Pays de cohésion et de paix, et une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Le secteur privé (national et international)

est un des acteurs désormais incontournables d'un partenariat qui devrait contribuer à 50% au financement de la feuille de route. La mise en œuvre de ces stratégies a abouti à des résultats encourageants. Sur les trois critères de classification dans la catégorie des PMA, le Togo n'est concerné que par celui du faible niveau de revenu. Sur le plan économique, il a déployé des efforts pour stabiliser le cadre macroéconomique et améliorer l'environnement des affaires. Ces efforts ont permis de placer l'économie sur un sentier de croissance à 5,0% en 2018 et 5,5% en 2019, portée



par le secteur agricole, l'industrie extractive et le commerce. L'amélioration de l'environnement des affaires a entraîné une augmentation des investissements directs étrangers de 85%, s'établissant en

2020 à 352 milliards FCFA, selon la CNUCED.

L'indice du capital humain est passé de 0,368 en 2010 à 0,432 en 2020, devant ses pairs de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, traduisant une amélioration des conditions sanitaires et de la sécurité alimentaire, de même que celle des taux de scolarisation et d'alphabétisation des adultes.

L'incidence de la pauvreté au niveau national cependant a régressé passant de 61,7% en 2006 à 53,5% en 2017. D'après les enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages menées en 2018-2019, elle est de 45,5%.

En matière d'emploi, le taux d'emploi moyen est estimé à 77,7% sur la période 2000 à 2018. Cette évo-

Suite à la page 7

VIOLS, MALTRAITANCES ET TRAITEMENTS INHUMAINS SUR MINEURS :

SOS Villages d'enfants Togo dans la tourmente

Ce qui se passe ou s'est passé dans les foyers de SOS Villages d'enfants, bureau Togo dépasse l'entendement. C'est du moins ce que rapporte le site d'information www.togoscoop.info.



Violences physiques, abus sexuels, attouchements, viol, homosexualité... Ce sont entre autres le lot d'abus et d'actes anormaux imposés à certains pensionnaires de ce centre, ce qui ternit aujourd'hui l'image de cette grande Organisation Non Gouvernementale à vocation sociale, réputée pour l'accueil et la prise en charge des enfants démunis et orphelins au Togo.

Plusieurs pensionnaires victimes de ces actes décident enfin de rompre le silence.

« Au sein de SOS Villages d'enfants bureau du Togo, le laxisme et la négligence du personnel d'encadrement nuisent aux enfants qui développent toutes sortes de vices », rapporte le site « Togo Scoop » qui publie l'enquête.

Selon ce journal en ligne, la situation est devenue tellement grave que certains pensionnaires, pour ce qu'ils subissent, ont exprimé leur désir de quitter le centre et de rentrer en famille.

C'est le cas d'un enfant de 8 ans, victime d'abus sexuel, mais aussi de violence verbale et physique. Un autre jeune garçon de 14 ans, a avoué avoir entretenu des relations sexuelles (au moins quatre fois par semaine) avec une jeune fille du centre, pendant la période de confinement.

À cela s'ajoutent des tentatives de viol dénoncées par une fillette de 13 et des actes d'homosexualité

enregistrés, puisque des garçons ont déclaré avoir entretenu entre eux, des relations "anales", ceci depuis le bas-âge.

Autant de scandales qui ont amené le bureau régional de SOS Villages d'Enfants à procéder le 18 octobre 2021, au licenciement d'une dizaine de responsables de l'institution au niveau du Togo.

Il s'agit entre autres de la Directrice nationale, du Coordinateur national chargé de la protection de l'enfant, de sept (7) mères SOS, dont 2 à Lomé, 2 à Atakpamé, 2 à Kara et 2 directeurs de Village dont 1 à Kara et 1 à Dapaong, précise le site.

« Nous confirmons avoir démis de leurs fonctions un certain nombre de collaborateurs, et ce, en raison de leur non-respect des politiques et procédures en vigueur au sein de la Fédération », indiquent les premiers responsables de l'ONG au Togo, cités par le journal « Togo Scoop ».

Pour les responsables de ce centre d'accueil d'enfants en difficulté, les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la bonne continuité des activités et le maintien de la qualité des programmes de SOS Villages d'enfants Togo.

Pour rappel, SOS Villages d'enfants, a ouvert ses portes au Togo en 1979. Actuellement, plus de 400 enfants sont pris en charge au sein de 39 maisons familiales de l'organisation.

Suite de la page 6

lution favorable permet au pays de se tailler la première place, en comparaison avec les autres pays de la sous-région. Quant au taux de chômage, il a connu une diminution progressive passant de 6,5% en 2011 à 3,6% en 2020.

L'appartenance du Togo à la catégorie des PMA a permis également de renforcer ses partenariats avec les institutions internationales et de s'engager sur un processus de transformation structurelle de son économie. Dans ce cadre, avec l'appui de l'OCDE et en collaboration avec plusieurs partenaires, le Togo a lancé en mars 2021, l'Examen des politiques de transformation économique.

Nécessité d'adopter des mesures urgentes adaptées au nouveau contexte lié à la Covid-19

La crise de la Covid-19 incite à

repenser la vulnérabilité économique des pays en développement, en particulier les PMA. Cette crise a mis à l'épreuve les mesures internationales de soutien et leur capacité à répondre de manière adéquate aux besoins desdits pays. Afin de les sortir de cette catégorie, la communauté internationale doit leur donner des outils dont ils ont besoin pour s'attaquer aux causes de leurs vulnérabilités. Ces mesures doivent viser à canaliser une aide accrue vers les pays les plus vulnérables en améliorant son allocation et à stimuler l'activité économique de façon à assurer unemeilleure reprise et un développement durable.

Une nouvelle génération de mesures de soutien internationale s'avère donc nécessaire pour permettre aux PMA de sortir des effets persistants de la crise de la Covid-19.

CNOT-TOGO : Le président Romain Tagba suspendu pour une affaire de sextape

Une affaire de sextape secoue la toile depuis la matinée de ce 13 décembre 2021 impliquant le président de la Fédération Togolaise de Tennis (FTT), Romain Tagba.

Dans un vidéo devenue virale sur internet, on peut apercevoir le président de la Fédération Togolaise de Tennis, exhiber son sexe en pleine correspondance avec une femme qui lui dévoile ses parties intimes.

Quelques heures après la diffusion de cette vidéo sur internet, le Comité National Olympique du Togo(CNO-Togo) a annoncé sa suspension provisoire en at-

tendant que la justice fasse la lumière dans cette affaire.

« Monsieur TAGBA Atafeitom, Président de la Fédération Togolaise de Tennis est suspendu provisoirement et à titre conservatoire de toute charge administrative liée à l'Olympisme et au CNO-Togo afin de protéger le Mouvement Olympique dans son ensemble et permettre à l'intéressé d'organiser en toute sérénité sa défense devant les juridictions compétentes », peut-on lire dans la note officielle en date du 24 novembre 2021.

Affaire à suivre.



RECETTES FISCALES :

Une hausse de 24,5% au premier semestre 2021

La mobilisation des recettes au Togo est sur une bonne trajectoire suite à des séries de réformes. Salués par les partenaires financiers, les bons résultats enregistrés par Lomé sont consolidés au premier semestre 2021 par des recettes fiscales mobilisées à hauteur de 310 milliards de francs CFA.

Le Togo doit son coup de performance à l'Office Togolais des Recettes (OTR). En hausse de 24,5% par rapport à la même période en 2020, les recettes fiscales intérieures du pays proviennent essentiellement des services des douanes et du fisc. Selon des données officielles consultées (Ministère de l'Economie et des Finances), les ressources engrangées au niveau du Commissariat des Impôts au cours des six premiers mois sont établies à 175 milliards FCFA contre 140 milliards FCFA en 2020, période pendant laquelle les perspectives ont été

bousculées par la pandémie de Covid-19. Même chose au niveau du Commissariat des Douanes et Droits Indirects. Dans la période, le civisme fiscal des acteurs économiques privés surtout a permis de mobiliser 134 milliards FCFA contre 108 milliards FCFA en 2020. En plus des procédures optimisées de leur collecte, ces chiffres témoignent de l'efficacité de mesures ayant encouragé surtout les investissements, favorisé le dynamisme des entreprises et contribuer à l'attractivité. Car, cette mobilisation semestrielle est supportée par l'impôt sur les

sociétés (IS). Collecté sur les bénéfices des entreprises, cet impôt a flambé au cours des six premiers mois de l'année pour s'établir à 44 milliards FCFA contre 29 milliards FCFA, en 2020. Soit une hausse de 51% et marquant très nettement le niveau du climat des affaires au Togo. D'autres taxes et droits indirects se sont également accrues favorisant ainsi une montée en flèche. Selon d'ailleurs le Tableau des Opérations Financières (TOFE), ces 310 milliards de francs CFA collectées est la plus importante mobilisation réussie depuis le premier semestre 2017 où les données montrent 219,95 milliards de francs CFA de ressources fiscales engrangées.

ALIMENTATION

Les produits alimentaires à ne pas consommer après la date limite de consommation

Si certains aliments ne périssent jamais (le sucre, le sel, les épices ou encore le miel) d'autres ne doivent en aucun cas être consommés après la DLC.



On vous voit d'ici les hypocondriaques qui vont prendre au pied de la lettre chaque mot de cet article. Rassurez-vous, les aliments à ne pas consommer après la DLC ne sont pas nombreux. De façon générale, on peut tout à fait consommer la majorité des produits après la date de péremption. Mais dans

certains cas, mieux vaut faire en sorte de ne pas consommer en amont afin de ne pas faire de gaspillage. Sans surprise, la viande rouge, les poissons, fruits de mer et la charcuterie doivent être consommés avec attention. Concernant la viande rouge, même sans date de péremption indiquée, vous le saurez à sa couleur qui se devient

progressivement brunâtre. Elle libère également une mauvaise odeur.

Ne prenez donc pas de risque. Pour la conserver un peu plus longtemps, vous pouvez la congeler. Cela vaut également pour la volaille. Du côté des poissons et des fruits de mer, vous disposez généralement de 24h pour les consommer. Surtout s'ils sont frais. Comme pour la viande rouge, au moindre changement d'odeur et de teinte, direction poubelle. Pour la charcuterie, la date indiquée est à prendre au sérieux. Elle ne se conserve pas plus de 3 jours. Vous ferez également attention au jus de fruits frais. On a bien dit « frais ». Donc, pas de risques au niveau des briques de jus dans les rayons de votre supermarché.

Ceux concernés sont les jus placés au réfrigérateur et n'ont pas été pasteurisés avant d'être mis dans les frigidaires. En général, la DLC indiquée correspond au cinquième jour après ouverture. La crème fraîche, le lait et les fromages au lait cru sont également concernés.



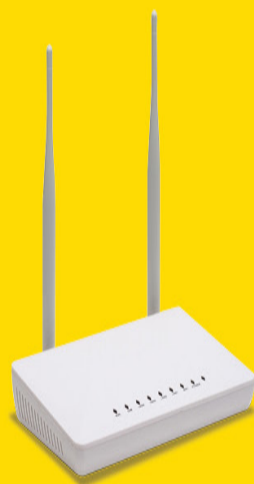
Togocom

LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 FCFA**

~~25 000 FCFA~~



Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

Offre soumise à conditions.
Promo valable du 7 au 31 décembre 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

